

# FICHE DESCRIPTIVE

## PERMIS B-Véhicule léger

### Pré-requis d'accès à la formation

- Avoir 18 ans
- Avoir effectué l'ASSR1 ou ASSR2

### Modalité d'accès à la formation

Entretien d'évaluation de départ durant 2h. Cette évaluation théorique et pratique permettra de déterminer le forfait le mieux adapté au client.

### Objectif de la formation

Etre capable de conduire un véhicule léger en toute sécurité dans tout type de circulation.

### Durée de la formation : Variable

La durée totale du stage variera selon le besoin du client. Elle sera au minimum de 20 heures et peut être de plus selon chaque client.

**Rythme** : La formation théorique de conduite se déroule à temps plein (si possible) selon les heures d'ouvertures de l'Agence. La formation pratique se déroule d'au minimum 3h par semaine du lundi au samedi selon les disponibilités du client et du planning.

Les formations peuvent être sous forme de parcours individualisé ou groupé.

**Nota** : L'Épreuve Théorique Générale devra être repassé si le dernier permis obtenu date de plus de cinq ans.

### Nombre minimum et maximum de stagiaires

**Nombre minimum** : 1 Stagiaire

**Nombre maximum** : A définir

### Tarif

**Nous contacter :**

- Agence de TRINITE au 0596 58 40 59, par mail : [trinite@passersonpermis.com](mailto:trinite@passersonpermis.com)
- Agence du LAMENTIN au 0596 51 69 47, par mail : [lamentin@passersonpermis.com](mailto:lamentin@passersonpermis.com)

## Programme de formation

### ■ **Formation théorique du code**

Plusieurs thèmes seront abordés :

- Disposition légale en matière de sécurité routière
  - Le conducteur
  - La route
  - Les autres usagers de la route
  - Réglementations générales et divers
  - Porter secours
  - Précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule
  - Eléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité
  - Equipements de sécurité des véhicules
  - Règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement
- 
- **Devenir automobiliste : *vivre dans et avec l'automobile***
    - Le conducteur dans sa voiture
    - Le conducteur et ses passagers
    - L'entretien de la voiture
    - Partager l'espace selon les normes réglementaires ou habituelles, les règles formelles et informelles
    - Les particularités des autres usagers
- 
- **Gérer son déplacement**
    - La maîtrise du véhicule
    - S'adapter aux situations
    - Préparer et organiser son parcours
- 
- **Les états dégradés du système**
    - Anticiper et prévenir les risques
    - Faire face aux risques dans les situations d'urgence
    - Comportement en cas d'accident
- 
- **Comprendre le phénomène automobile**
    - Les aspects physiologiques, psychologiques et sociologiques
    - Les aspects techniques et dynamiques
    - Les aspects relatifs à la santé publique et à l'écologie
    - Les aspects juridiques
    - Les aspects économiques
- 
- **Maîtriser le véhicule allure lente ou modérée , le trafic étant faible ou nul**
    - Connaitre les principaux organes de la voiture, les principales commandes et le tableau de bord
    - S'installer au poste de conduite
    - Regarder autour de soi
    - Agir sans mettre en danger les autres et soi même, avertir les autres usagers
    - Démarrer et s'arrêter, tenir et tourner le volant, utiliser la boîte de vitesse
    - Diriger la voiture en avant et en arrière, en ligne droite et en courbe en adaptant allure et trajectoire

- **Choisir la position sur la chaussée, franchir une intersection ou y changer de direction**
  - Connaître et respecter les règles de circulation
  - Tenir compte de la signalisation verticale et horizontale
  - Utiliser toutes les commandes
  - Adapter les vitesses aux situations
  - Choisir la voie de circulation
  - Maintenir les distances de sécurité
  
- **Circuler dans les conditions normales sur route et en agglomération**
  - Evaluer les distances et les vitesses et évaluer les distances d'arrêt
  - Tenir compte du gabarit des voitures
  - S'arrêter et stationner
  - Croiser, dépasser et être dépassé
  - Passer un virage
  - Savoir se comporter à l'égard des diverses catégories d'usagers
  - Suivre un itinéraire
  - Avoir des notions sur les effets de l'alcool
  
- **Connaître les situations présentant des difficultés particulières**
  - Savoir évaluer les distances et les vitesses des autres véhicules, observer
  - Conduire en agglomération dans une circulation dense
  - Conduire dans une file de véhicule : savoir changer de direction
  - Avoir des notions sur les effets de la fatigue
  - Avoir des notions sur le comportement en cas d'accident
  - Avoir des notions concernant l'entretien et éventuellement le dépannage de la voiture
  - Avoir des notions concernant les situations d'urgence

## Dates de la formation

Les dates de formation sont prévues en fonction des disponibilités du client

## Lieux de la formation

Centre d'inscription du candidat

- 31 Rue des Barrières 97232 LAMENTIN
  
- Centre d'Affaires le Galion 97220 TRINITE



## Modalités pédagogiques et moyens d'encadrement

- Mise à disposition de manuels de formation et vidéoprojecteurs
- Cas pratiques
- Échanges d'expériences et débats
- Piste privé de maniabilité
- Équipe de formateurs permanents

## Modalités d'évaluation d'atteinte des objectifs de la formation et le cas échéant de l'examen

- Examen blanc, mise en situation par nos formateurs
- Feuilles d'émargement signées par demi-journée
- Examen de code à effectuer dans un centre externe tel que LA POSTE, OBJECTIF CODE (SGS).
- Examen pratique réalisé par la DEAL.

## Formalisation à l'issue de la formation

Après examen, si résultat favorable, délivrance d'une attestation provisoire sur le site [www.securite-routiere.gouv.fr](http://www.securite-routiere.gouv.fr).

Après la transmission de votre demande de permis de conduire aux services de l'État, le titre vous est adressé par voie postale à votre domicile. Cette demande peut être effectuée par l'auto-école ou par le candidat sur le site Internet [www.ants.gouv.fr](http://www.ants.gouv.fr)